



Accueil périscolaire Maternel
10 Boulevard Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél : 01.64.98.62.71 / 06.69.19.75.91

Email : clm@milly-la-foret.fr

INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE MATERNEL ET A LA RESTAURATION COLLECTIVE

L'accueil périscolaire maternel et la restauration collective concernent les enfants qui sont en petites, moyennes et grandes sections à l'école Jean de la Fontaine de Milly-la-Forêt, résidant sur la Ville et dont les parents travaillent.

La procédure d'inscription est la suivante :

1. Retrait d'un dossier d'inscription par enfant, auprès de la Directrice ou de l'adjoint de l'accueil périscolaire maternel.
2. Prise de rendez-vous avec la Directrice **une fois le dossier complet.**

Lors du rendez- vous, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** présenter :

- Le dossier d'inscription ci-joint dûment **complété et signé**
- Votre numéro d'allocataire CAF de l'Essonne
- Votre **avis d'imposition N-1** (2018 sur les revenus de 2017) ou à défaut la photocopie des trois derniers bulletins de salaires de toutes les personnes travaillant au foyer
- Le règlement intérieur signé
- La photocopie du carnet vaccinal de votre enfant
- La photocopie du jugement de divorce, s'il y a lieu
- Une attestation d'assurance extrascolaire
- Une photo d'identité de l'enfant

Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est INCOMPLET



Accueil périscolaire Maternel
10 Boulevard Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél : 01.64.98.62.71 / 06.69.19.75.91

DOSSIER D'INSCRIPTION 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe :

Nom et prénom du(ou des) responsable(s) légal (aux) de l'enfant :

.....

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone professionnel de la mère :

Téléphone professionnel du père :

Téléphone portable de la mère : Téléphone portable du père :

Adresse mail :

Numéro Allocataire CAF de l'Essonne :

Personnes à contacter en cas d'urgence (hors responsable légal):

M Téléphone :

M Téléphone :

M Téléphone :

Personnes autorisées à reprendre l'enfant (hors responsable légal) :

M Téléphone :

M Téléphone :

M Téléphone :

Autorisation :

1 : J'autorise mon enfant à être pris en photo et en vidéo. Ces photos et vidéos pourront être affichées, diffusées lors de nos manifestations et/ou figurées dans le bulletin municipal de Milly-la-Forêt :

Oui

Non

2 : J'autorise le déplacement à pied de mon enfant lors des activités à l'extérieur de l'accueil périscolaire maternel.
(Pique-nique, visite des écoles)

Oui

Non

CONTRAT INDIVIDUALISE POUR L'ACCUEIL 3/6 ANS ANNEE 2019

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe :

Nom et prénom du ou des responsable(s) légal (aux) de l'enfant :

Cadre réservé à l'administration

Ressources annuelles :

Ressources du foyer CAFPRO : Nombre d'enfant à charge :x.....

Calcul du prix horaire : Tarif horaire

Le tarif horaire s'applique pour : - L'accueil du matin
- L'accueil du soir

Mes besoins :

- Je m'engage, pour l'accueil périscolaire maternel (cochez les cases correspondantes) à la présence de l'enfant.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Suivant un planning mensuel
Accueil du Matin					
Restauration collective					
Accueil du Soir					

Pour l'année civile 2019 :

(Pour les enfants entrants au CP en cours d'année civile, le contrat sera résilié de plein droit à la fin de l'année scolaire 2018-2019 par le service périscolaire maternel)

Le tarif de la restauration collective est de **5.10 euros** par repas (tarif unique)

Le tarif de la restauration collective est susceptible de changer en cours d'année civile par délibération au conseil municipal

Les paiements doivent s'effectuer en ligne sur kiosque famille ou en mairie.

Signature :